

La famille martiniquaise à l'épreuve des migrations de retour : nouvelles pratiques de mobilité transatlantique et dynamiques transnationales

Martinican Family Experiencing Return Migrations: New Transatlantic Mobility Practices and Transnational Dynamics

Aude Lanthier

Volume 12, Number 2, 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022853ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022853ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (print)

1913-0708 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lanthier, A. (2012). La famille martiniquaise à l'épreuve des migrations de retour : nouvelles pratiques de mobilité transatlantique et dynamiques transnationales. *Diversité urbaine*, 12(2), 113–134.
<https://doi.org/10.7202/1022853ar>

Article abstract

At present, one finds new mobility patterns between the Ile-de-France and its overseas department, Martinique. Return migrations are an important feature of these patterns. While circulation between the metropolitan center and the island have become normalized in the everyday life of the islanders, I have observed a certain degree of irritation as regards to returnees. My ethnographic work shows that Martinican return migrants face several obstacles when they come back to their homeland. This article focuses mainly on changes in family relationships caused by return migration and on the new hypermobility dynamics between France and its former colony, which makes these families distributed on different sides of the Atlantic Ocean into what appear to be “transnational families.”

La famille martiniquaise à l'épreuve des migrations de retour : nouvelles pratiques de mobilité transatlantique et dynamiques transnationales

Martinican Family Experiencing Return Migrations: New Transatlantic Mobility Practices and Transnational Dynamics

AUDE LANTHIER

*Département d'anthropologie, Université de Montréal,
aude_lanthier@hotmail.com*

RÉSUMÉ ■ On assiste de nos jours à de nouvelles pratiques de mobilité entre l'Île-de-France et son département ultramarin, la Martinique, dont les migrations de retour font partie intégrante. Si circuler entre la métropole et l'archipel est aujourd'hui de l'ordre du quotidien, on constate pourtant une certaine irritation à l'égard des migrants de retour. En effet, une étude ethnographique a permis de révéler que ceux-ci témoignent de plusieurs obstacles à l'heure de réintégrer leur terre d'origine. Le présent article s'attardera plus spécifiquement aux bouleversements des rapports familiaux engendrés par les phénomènes de retour au *pays* natal et aux nouvelles dynamiques d'hypermobilité circulatoire entre la France et son ex-colonie, dynamiques qui confèrent à ces familles réparties de part et d'autre de l'Atlantique des allures de familles dites « transnationales ».

ABSTRACT ■ At present, one finds new mobility patterns between the Ile-de-France and its overseas department, Martinique. Return migrations are an important feature of these patterns. While circulation between the metropolitan center and the island have become normalized in the everyday life of the islanders, I have observed a certain degree of irritation as regards to returnees. My ethnographic work shows that Martinican return migrants face several obstacles when they come back to their homeland. This article focuses mainly on changes in family relationships caused by return migration and on the new hypermobility dynamics between France and its former colony, which makes these families distributed on different sides of the Atlantic Ocean into what appear to be "transnational families."

MOTS CLÉS ■ Migrants de retour, Martinique, famille transnationale, mobilité transatlantique, parenté.

KEYWORDS ■ Return migrants, Martinique, transnational families, transatlantic mobility, kinship.

LE PRÉSENT ARTICLE est issu d'une étude ethnographique à la Martinique qui avait pour but de vérifier dans quelle mesure le migrant martiniquais, à son retour de la métropole (la France), avait acquis une nouvelle posture d'*outsider* (Elias et Scotson 1994) dans l'imaginaire collectif de sa société d'origine. Nos observations ont permis de constater que les « retournés » se butent à des contraintes structurelles, mais également à la difficulté de réintégrer les normes sociofamiliales de leur île natale.

À travers une étude des représentations croisées entre les migrants de retour et les non-migrants, nous ferons ici état de l'ébranlement du « Nous familial » martiniquais comme « élément constitutif de l'insertion sociale » (Vatz-Laaroussi *et al.* 2008) des retournés. Bien que nous aborderons les dynamiques familiales martiniquaises dans un contexte circulaire intranational, nous verrons que ces familles arborent souvent les traits des familles dites transnationales (Åkesson *et al.* 2012 ; Ambrosini 2008 ; Arsenault 2009 ; Le Gall 2005). De plus, nous verrons l'importance de différencier les retours à caractère temporaire des retours prolongés, car ce sont ces derniers qui semblent fragiliser la viabilité de ces familles autrefois dispersées. Pour ce faire, il importe de circonscrire le contexte ayant donné naissance à l'hypermobilité entre ce département d'outre-mer (DOM) et sa métropole, la France hexagonale ainsi que la trame théorique dans laquelle s'inscrit le retour, c'est-à-dire dans des trajectoires plurielles et comme une donnée inextricable de la famille franco-antillaise sillonnée de ruptures temporelles et identitaires. Somme toute, nous souhaitons souligner l'absence d'une perspective familiale liée aux effets des retours sur les dynamiques liées à l'exercice de la parentalité, aux liens conjugaux et aux rapports familiaux intra- et intergénérationnels.

Les migrations « domiennes » sous le BUMIDOM

La Martinique se caractérise par son appartenance séculaire – depuis près de quatre siècles – à la République française. Héritage du colonialisme français, sa situation administrative au sein de sa puissance tutélaire témoigne de dynamiques sociohistoriques complexes. Au lendemain de l'abolition de l'esclavage en 1848, les descendants d'Africains passèrent du statut d'esclaves à celui de sujets coloniaux, pour ensuite devenir

citoyens français avec la loi de départementalisation en 1946 qui transforma la Martinique en département français. Cette loi, dite « loi d'assimilation », alors porteuse d'égalité, insufflait un vent d'occidentalisation dans les foyers martiniquais. En effet, la population martiniquaise avait depuis longtemps nourri le rêve de devenir « Française à part entière ».

Les premiers mouvements migratoires Martinique/Île-de-France suivirent de près la départementalisation. Initialement, effectuer la « Grande traversée » était le privilège d'une élite en quête de l'eldorado français (Célestine 2009). Mue par une perspective d'ascension sociale, cette migration intercontinentale se voulait temporaire, le temps d'acquérir une formation ou un diplôme. Cependant, au début des années 1960 prit naissance un véritable flux migratoire orchestré par l'État et dont l'objectif était de pallier les carences économiques d'une métropole en plein boom économique (Calmont *et al.* 2008 : 6). Quant aux DOM, ceux-ci souffrent d'une succession de crises économiques, d'un chômage endémique et de problèmes d'inflation démographique (Sainte-Rose 1983 : 18). Pour y remédier, l'État créa le BUMIDOM (Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer) en 1962. Régi par le ministère des DOM/TOM (ancien ministère des Colonies), le BUMIDOM organisa, de 1963 à 1980, plus de 160 000 migrations (Constant 1987 : 16), préconisant surtout les migrations de femmes et, ce faisant, « des futures mères » (Condon 2000).

En 1982, l'organisme fut remplacé par l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT). En effet, l'image du BUMIDOM fut desservie par le constat de la prolétarisation et de la pérennisation des discriminations raciales des ressortissants ultramarins en terre métropolitaine. Aussi, cette prise de conscience – de l'inégalité des chances en dépit de la citoyenneté « octroyée » – serait à l'origine d'une rupture dans les représentations associées aux avantages de vivre de l'« autre bord ». La mère patrie, autrefois lointaine et mythifiée dans l'imaginaire antillais, devint, avec la démocratisation des transports aériens et la prolifération des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) (Internet, Skype, téléphones portables, etc.), plus proche et accessible même au profane.

L'ancrage des Antillais en terre républicaine

Autrefois, ce phénomène était élitiste. À l'aube du XXI^e siècle, l'historien C.V. Marie atteste de la présence de 357 000 natifs des DOM installés sur l'Île-de-France (2002 : 32), et parmi eux, l'INSEE estime qu'en 2008, un Antillais (Guadeloupéens et Martiniquais) sur quatre vit dans l'Hexagone (Abdouni et Fabre 2012).

Vers la fin des années 1960, le trafic aérien s'intensifia puis se libéralisa, ce qui participa à transformer radicalement la notion de distance et de proximité (géographique mais aussi mentale, identitaire et sociale) entre la France et les îles de la périphérie. « En l'an 2000, près de 3,5 millions de personnes sont passés par les deux aéroports du Raizet (Guadeloupe) et du Lamentin (Martinique) dont plus de 2 millions en provenance ou à destination de la "mère patrie" », affirme Nicolas (2001 : 401). Toutefois, à partir du milieu des années 1970, on constate une diminution marquée des départs en partance des DOM, concomitante à un ralentissement de l'activité économique métropolitaine et au début d'un mouvement de retour au « pays natal ». Pour le sociologue Giraud (2002), le nombre croissant de retours dans les DOM participa grandement au renversement de l'image associée à la métropole, et l'expérience des retournés démontre que leur citoyenneté ne leur a pas épargné l'expérience des discriminations.

Les retours transatlantiques

Le retour est un aspect institutionnalisé des sociétés caribéennes (Bryce-Laporte *et al.* 1982), c'est-à-dire qu'il est inscrit dans leur paysage et leurs structures. La richesse du prisme du retour est d'inclure plusieurs « cultures de mobilité ». Comme l'indiquent les géographes Conway et Potter, on ne peut plus traiter de mobilité univoque, mais d'imbrication de phénomènes circulatoires qui contribuent aux « reinforcements of Caribbean peoples vulnerabilities and livelihood options » (2009 : 7). Le retour ne doit donc pas être compris comme définitif (Rallu 2003), mais comme un moment dans le cadre d'itinéraires migratoires.

L'intensification des mouvements intercontinentaux par ces nouveaux protagonistes de la navette est telle qu'aujourd'hui, « [a]lmost all French West Indian families have members living in France » (Murdoch 2007 : 56). Par ailleurs, si la problématique du retour a longtemps été un domaine d'investigation peu prisé par les sciences sociales, depuis les années 2000, elle est l'objet d'une attention grandissante et de plus en plus diversifiée au niveau académique, comme en témoignent de nombreuses publications récentes sur le sujet. En effet, certains se sont attardés à introduire de nouveaux critères pour appréhender le champ des migrations de retour (Cassarino 2004), d'autres se sont, dans la continuité des premières études sur le retour, préoccupés à en cerner l'impact économique (Constant et Massey 2002 ; Olesen 2002), tandis que d'autres encore l'ont relié aux théories issues des études du transnationalisme (Haas et Fokkema 2011). Or, la question des liens familiaux y occupe une place négligeable, malgré un intérêt croissant pour la perspective intergénérationnelle (Dustmann

2008 ; King et Christou 2007). Mentionnons qu'à cette lacune s'ajoute une carence littéraire en ce qui a trait à la perspective familiale dans les migrations domiennes (Condon 2000). Pourtant, il semble que l'amour, les obligations et les responsabilités familiales, comme mis en relief dans *Return Migration of the Next Generations* (Conway et Potter 2009), jouent un rôle considérable dans l'intensification de ces circuits de mobilité, puisque ces liens affectifs facilitent la migration initiale, déterminent le retour, la décision de remigrer et une plus grande flexibilité migratoire (*ibid.*). Plus encore, aucune étude ne s'est attardée aux phénomènes de retour entre la métropole et ses DOM, car les migrations franco-antillaises concernent une population migrant au sein d'un même espace national, ce qui conduit à un écueil sur le plan didactique et, subséquemment, définitionnel.

Le transnational en contexte intranational

Le terme «transnationalisme» au sein du champ d'investigation des phénomènes migratoires prit son essor à partir des années 1990 et a commencé à recouvrir une pluralité d'usages et de significations (Vatz-Laaroussi et Bolzman 2010). À caractère fourre-tout, nous indique la sociologue Amiraux, «la qualification de transnational permet rarement de déterminer s'il s'agit d'une relation bilatérale, transfrontalière ou diasporique» (1999 : 3). Cette considération rejoint les préoccupations épistémologiques et théoriques de Wimmer et Glick Shiller (2002). Appelant à la vigilance, ils éveillent en effet notre attention quant aux limites et au réductionnisme du «biais national» (*methodological nationalism*) introduit dans les perceptions et l'entendement du fait migratoire et de son traitement méthodologique reproduit par des sciences sociales.

D'autre part, plusieurs définitions classiques du transnational, construites sous le prisme étatique, ne peuvent s'appliquer *stricto sensu* aux migrants martiniquais, dans la mesure où leurs mouvements migratoires sont essentiellement orientés vers la métropole¹. Cette condition de «migrants intérieurs» vient alors brouiller plusieurs réalités inscrites au sein de l'expérience migratoire des «Ultra-marins». Bien que nous préférons le terme «transatlantique» pour démontrer qu'un océan (7000 km) sépare les familles îliennes de celles du continent, nous constatons que les récits biographiques des retournés font état d'une expérience de transnationalisme, d'une part à travers les modes circulatoires – répétitifs et multimodaux – et à travers leur «pragmatic flexibility in their approach to life in the present and future» (Conway et Potter 2009), et, d'autre part, dans leurs pratiques familiales.

De nombreuses familles antillaises vivent de façon transnationale, c'est-à-dire, comme le précise Le Gall (2005), dans un contexte qui implique une dispersion géographique de ses membres, qui maintiennent des contacts étroits (ou des réseaux familiaux transnationaux) (Vatz-Laaroussi et Bolzman 2010) malgré la distance qui les sépare. Aussi, pour le sociologue Ambrosini (2008), le seul fait de prendre soin à distance « justifie ainsi l'emploi de l'étiquette "familles transnationales" ». Enfin, retenons surtout que le phénomène du retour influence considérablement les dynamiques circulatoires (Conway et Potter 2009), surtout lorsqu'il sert de stratégie au maintien de liens familiaux transnationaux.

Parenté et parentalité transnationales

Devant une définition somme toute plurivalente, l'anthropologue J. Le Gall propose deux sous-catégories de famille transnationale : la *parentalité transnationale* et la *parenté transnationale*. La première catégorie circonscrit la séparation dans l'espace des parents de leurs enfants comme résultat soit de la migration d'un des deux parents, soit de la migration d'un ou des enfants. Tel que décrit par Le Gall – mais aussi dans les travaux portant sur la maternité en contexte transnational (*transnational mothering* ou *motherhood*; voir : Åkesson *et al.* 2012 ou Ambrosini 2008) –, le rôle du parent-migrant est généralement tenu par la mère qui s'éloigne pour pourvoir aux besoins de ses enfants. Dans la littérature sur la famille transnationale, les femmes font figure de gestionnaires des arrangements et du maintien des relations familiales (Ambrosini 2008), dont la relation nodale est le lien mère/enfant. Lorsque cette dyade est scindée par la migration, elle doit nécessairement s'assortir d'une troisième pierre d'échappement, c'est-à-dire d'un « caretaker » pour prendre soin du mineur séparé de sa mère. À la Martinique, – ce qui est souvent le cas dans les familles créoles, comme l'attestent Åkesson *et al.* pour celles du Cap-Vert – le lien conjugal est qualifié d'instable et la paternité, de fragile. En l'occurrence : « The child's father is usually not considered an appropriate caretaker [...] » (2012 : 250), même si celui-ci demeure au pays avec l'enfant ou les enfants. Ce rôle sera souvent tenu par une « fostering mother », rôle généralement joué par la grand-mère (réalité tant avérée dans nos récits narratifs que documentée dans la littérature : Åkesson *et al.* 2012 ; Ambrosini 2008 ; Conway et Potter 2009). De plus, nous remarquons que l'organisation de ce « triangle de soin », ce « transnational fostering triangle » (Åkesson *et al.* 2012), peut parfois concerner une sœur, une tante, voire une cousine, mais toujours une figure féminine – principalement de la lignée maternelle – dans notre étude.

De plus, de nombreuses enquêtes anthropologiques sur la parenté dans les Caraïbes noires se sont avérées précieuses pour comprendre les difficultés des femmes migrantes à réintégrer leur terre d'origine. Concrètement, dans leur tentative de classification du système de parenté et des familles créoles, les chercheurs se réfèrent souvent à la fréquence de multipartenariats et à la promiscuité masculine (et ce, plus particulièrement dans les classes inférieures de ces sociétés [Giraud 1997]), particularités semblant concomitantes avec ce que les anthropologues ont appelé le modèle résidentiel de matrifocalité, qui met l'accent sur la résidence de la famille centrée sur le personnage de la mère (Ambrosini 2008 ; Guillemaut 2013)³. Les rapports sociaux entre les sexes dans les Caraïbes noires sont décrits dans la littérature savante comme si les normes occidentales relatives au genre ont été permutées dans les sociétés franco-créoles : l'homme est féminisé tandis que la femme est masculinisée. En effet, la réputation de l'homme n'est pas construite sur un modèle patriarcal dans lequel un seul homme « doit » pourvoir aux besoins des siens et agir en tant que chef de famille tel que représenté de façon dominante dans le modèle de la famille nucléaire. Tant dans les récits de vie recueillis que dans la littérature des savants, l'homme apparaît plutôt flegmatique (*ibid.*) ou dépendant, passif et inactif (Dorlin 2007 : 38). Aussi, étant donné la prééminence de la place des femmes dans la structure de parenté créole, il nous a semblé opportun de vérifier si les migrantes de retour rencontrent plus de difficultés à se réadapter dans leur famille et à renégocier leur identité sexuelle.

Le retour et la réunification familiale

D'autre part, les récits de vie font état de la parenté transnationale définie par Le Gall comme le maintien de relations entre les membres de la parenté élargie en dépit des frontières physiques qui les séparent (2005 : 34). À cet égard, la totalité des immigrants martiniquais interrogés se sont d'abord installés chez des membres de la parentèle ou de la parenté élargie à leur arrivée en France, ce qui atteste, comme le spécifie Célestine, politicologue, « de l'importance des réseaux familiaux comme première étape de l'installation pour les primo-arrivants » (2009 : 132). Moultes stratégies familiales sont alors mises en œuvre pour pallier la désintégration de la famille et perpétuer les liens malgré la distance.

Le Gall (2005), tout comme Ambrosini (2008) ou Åkesson *et al.* (2012), démontre que la distance n'est pas nécessairement synonyme de scission du tissu familial. Dans certains cas, la séparation peut même participer à consolider certains liens familiaux et à en créer de nouveaux, à se substituer, à se recodifier. Or, on remarque également que « les devoirs

familiaux, objet de négociations, peuvent aussi générer des tensions et des conflits à l'intérieur des familles transnationales » (Le Gall 2005 : 34), surtout en circonstance de séparation physique (et virtuelle) trop prolongée (Åkesson *et al.* 2012). En ce qui a trait aux récits collectés, l'analyse des données atteste que les retours prolongés constituent souvent un défi pour les familles martiniquaises tant ils sont perçus comme une intrusion qui entraîne plusieurs désagréments pouvant parfois dégénérer en blessures familiales. Notre regard ethnographique s'est donc penché sur un aspect très peu documenté des familles transnationales, celui de la réunification familiale conflictuelle.

Nonobstant, en dépit du caractère transnational qui contribue au maintien du tissu familial, certains ont constaté qu'une distance culturelle s'est progressivement creusée entre Antillais des DOM et Antillais de la métropole, au point que Zobda-Zebina (2008) postule une forme d'« incommunicabilité » entre les deux « communautés ». Elle soutient cette hypothèse en s'appuyant sur l'apparition de nouveaux termes pour désigner l'Autre, soit les « typiks » pour ceux demeurés dans les îles et les « négropolitains » de la métropole assimilés à la culture française⁴. Dans la même veine, Célestine (2009) remarque la revendication pour les Antillais en France d'une volonté de distance par rapport au « point de vue antillais ». Le retour vient alors bouleverser toute une série de perceptions liées aux représentations territoriales, culturelles, et, comme nous le verrons, relatives aux normes familiales. En ce sens, le retour et la mobilité multiforme ont contribué à ancrer de nouvelles catégories de l'altérité entre deux « univers » pourtant si imbriqués.

Méthodologie

Le présent article résulte d'une étude ethnographique de longue durée à la Martinique qui débuta en septembre 2009, qui fut entrecoupée de séjours en France, et qui se termina en juin 2011. L'observation participante, inhérente à la discipline anthropologique, constitua la principale méthode de collecte des données. En effet, participer à diverses activités et partager le quotidien avec les individus interviewés (les retournés) et leur famille (non migrante) a permis de mettre à jour certaines postures, d'appréhender leurs relations préférentielles ou d'évitement ainsi que de fournir des indices complémentaires à nos inductions en révélant toute une série de comportements ou de contradictions entre les confidences recueillies et les pratiques concrètes. De plus, cette interaction constante a permis un enrichissement continu de nos données, de confirmer la fréquence itérative des discours et de décrypter des codes qui, en surface, seraient apparus dénués de sens.

De plus, afin d'appréhender les représentations des « migrants de retour » au cours de leur trajectoire de mobilité, nous avons procédé à 15 entretiens auprès de Martiniquais(es) (soit 8 femmes et 7 hommes) ayant vécu plus de 8 ans en France continentale et ayant décidé de revenir s'établir durablement dans leur île d'origine. Privilégier les personnes ayant fait un long séjour en France n'est pas anodin : cette longévité de l'expérience migratoire (8 ans minimum) permet de préserver une certaine homogénéité de l'échantillon des enquêtés tout en s'assurant que ces « immigrants intérieurs » partagent une expérience migratoire suffisamment longue pour présumer qu'ils aient eu le temps nécessaire pour assimiler ou non les grands canons de la culture française.

La méthode retenue fut celle du « récit de vie », approche biographique qui possède l'avantage de s'immerger au cœur du point de vue de l'Autre, à travers les expériences jugées par l'Autre comme étant significatives, évitant ainsi le danger de les fixer dans des cadres épistémologiques, théoriques ou des typologies préétablis (Bertaux 1981 : 201). Chaque trame narrative recueillie constitue le témoignage d'une pluralité d'orientations affectives ponctuées par différents moments migratoires. Une fois juxtaposés, ces récits permettent de mettre en relief des représentations et des pratiques communes ou différentielles, donnant ainsi matière à une analyse de type qualitatif. Notons que plusieurs propos de non-migrants ont également été recueillis lors de rencontres informelles au cours de l'enquête. Au fil du terrain, certains sont devenus des informateurs privilégiés, ce pourquoi certaines discussions ont été compilées et analysées de façon à recouper les récits de vie et sont citées au sein de cet article.

La famille martiniquaise à l'épreuve de la mobilité transatlantique

La famille et le genre comme déterminants du retour

Pour certains, les déterminants du retour sont en lien avec l'imaginaire ; pour d'autres, ils s'avèrent d'ordre plus fonctionnel et restrictif. Globalement, l'élément familial apparaît pour la majorité des « retournés », soit neuf sur quinze, le premier déterminant du retour, le deuxième étant la donne professionnelle, le troisième, une sorte de quête des origines ou d'authenticité. Sept participants sur ces neuf sont revenus à la suite d'un événement déclencheur relatif à la famille (décès ou maladie d'un parent, divorce en métropole, naissance et/ou besoin de soutien familial, etc.). De plus, notre enquête a révélé que les déterminants de retour varient également en fonction du sexe. En effet, les femmes interrogées sont majoritairement revenues pour des raisons familiales (soit six sur huit, ce qui

peut être expliqué, entre autres, par la prééminence du rôle de la femme au sein de la famille antillaise), tandis que les hommes sont principalement revenus alors qu'ils avaient une opportunité professionnelle dans leur pays natal (soit cinq sur sept).

Dans plusieurs cas, la décision de revenir fut portée par un(e) conjoint(e) métropolitain(e) motivé(e) par le désir d'île, d'exotisme, de meilleure « qualité de vie ». Non prise de leur chef, la décision s'avère souvent problématique, notamment pour ceux et celles qui expérimentent pour la première fois le chômage, le manque de reconnaissance, d'indépendance et surtout la difficulté à se réinsérer dans la dynamique familiale qu'ils ont initialement quittée.

Pourtant, le désir de regroupement familial, quoique subjectif, fut un élément décisif de la décision du retour à long terme. Si la perspective de finir leurs jours dans l'île peut être dépeinte comme plus alléchante par opposition au stress et à l'hiver du continent, la qualité de vie sous les tropiques apparaît bien secondaire par rapport à la prééminence du facteur familial, et ce, particulièrement chez les femmes ayant immigré en France via le BUMIDOM.

Le poids des responsabilités familiales semble un fardeau particulièrement lourd chez ces dernières. Dans les récits de Jeanne, Nina, Marlène, Gisèle et Véronique, on retrouve une forte insistance itérative entourant le thème de la mère à l'image de la femme Potomitan⁵. La mère représente l'énergie, la force et la détermination. En revanche, les pères, à qui l'on reproche de façon générique d'être des pères démissionnaires, représentent bien souvent la veulerie, l'immobilisme et la dépendance.

Pour ces femmes âgées de 45 à 60 ans, la décision de se réinstaller dans leur archipel d'origine a eu à voir avec la maladie de leur mère respective. Bien que certaines imputent la décision du retour à leur conjoint, elles semblent plutôt être revenues initialement pour être au chevet de leur mère mourante, « as health practitioners » (Conway et Potter 2009), ou aidantes naturelles. Elles se firent un devoir de revenir pour participer à la gestion des affaires familiales. Rachédi *et al.* (2010) décrivent à ce sujet la complexité résidant à l'intersection des familles immigrantes en situation de deuil et les répercussions sur leurs pratiques à l'intérieur des liens transnationaux engendrés par la mort de l'un de leurs membres en terre d'origine ou en terre d'accueil.

Le décès d'un proche en contexte migratoire révèle, en effet, un éventail d'éléments à considérer, dont la circulation des personnes, mais aussi d'objets, de ressources financières, l'organisation d'une chaîne de diffusion de l'information, etc. Dans cette effervescence, le rôle familial se réactualise, car le deuil est un événement qui transforme inévitablement les rôles familiaux (Rachédi *et al.* 2010 : 182).

L'arrivée du débarqué : un événement familial rassembleur

Dans ce qui suit, nous verrons que l'accueil familial qui était jadis réservé aux migrants de retour a subi une discontinuité. En effet, Fanon décrit fort bien le climat d'effervescence qui régnait dans les années 1950 lorsqu'un membre de la communauté revenait de la métropole. Dans l'imaginaire local, celui qu'il prénommait le « débarqué » arrivait tel « un réel demi-dieu », auréolé d'une certaine notoriété (1952: 15), « [e]t si le débarqué obtient rapidement la parole, c'est qu'on l'attend » (*ibid.*: 19). Quelques décennies plus tard, Olivier, jeune artiste de 29 ans récemment revenu vivre dans son île natale, dira quant à lui : « *On ne t'attend pas ici.* »

À l'instar de la description de Fanon, nos observations témoignent de la fascination collective qui entourait naguère le retour des Antillais de France. Prenons l'exemple d'une conversation avec une jeune doctorante, Johanna, qui raconte l'animation et le climat admiratif qui accompagnait le retour d'un proche :

Les gens qui arrivaient, leur arrivée était un événement, et la famille se rendait à plusieurs voitures à l'aéroport du Lamentin. Il y avait tout un comité d'accueil qui attendait leur famille. Après, la famille se retrouvait et la personne qui revenait racontait son voyage, sa vie là-bas, devant toute la famille le jour même de son arrivée (Johanna, non-migrante de 27 ans).

À son retour, celui qui débarquait devenait le centre de l'attention. Son arrivée constituait un événement en soi. C'était l'instant d'un rassemblement, le temps de retrouvailles réjouissantes. Manifestement, les temps ont changé, comme le précise Marielle : « *Maintenant, quand on va chercher quelqu'un, on repart sans lui* », signifiant par là que celui qui revient s'est transformé en un Autre, quelqu'un que l'on ne reconnaît plus. L'aura de curiosité que suscitaient les retournés à l'époque de Fanon s'est métamorphosée en appréhension. Les témoignages des Martiniquais essentiellement demeurés *in situ* au cours de leur vie corroborent ce revirement. Plusieurs repères chronologiques attestent une fracture temporelle entre les représentations passées et présentes des acteurs du retour. Le passage suivant, tiré de l'entretien avec Marielle, enseignante à l'Université Antilles-Guyane, éclaire ce décalage et laisse entendre qu'il s'agit bien d'une conséquence immédiate de l'intensification des échanges DOM/métropole :

Avant, quand on revenait, on était censé savoir énormément de choses ; maintenant, ça n'impressionne personne. Maintenant, on ne les envie plus parce qu'on connaît aussi la France. Il y a un mythe qui s'est effrité. Maintenant, les gens voyagent, on est en contact avec ceux qui sont là-bas : bien sûr, le retour n'est plus le même événement. Le monde de la famille n'est plus vécu de la même manière (Marielle, non-migrante de 34 ans).

Au sujet de cet accent sur la rupture temporelle produite, les discours locaux insistent sur leur propre agentivité en tant qu'acteurs des va-et-vient entre l'Île-de-France et l'île de la Martinique. D'événement rassembleur, le retour, d'après nos observations, entraîne plusieurs situations conflictuelles au sein des familles concernées par notre étude.

Partir ou rester : l'ambivalence des discours

Une forme d'ambivalence traverse de nos jours le discours martiniquais sur les bienfaits de la mobilité entre l'île et le continent. D'une part, on encourage les jeunes à partir, à voler de leurs propres ailes, à voir du pays, à suivre une formation. Au demeurant, on juge que de rester dans l'île comporte son lot de risques de stagnation du développement des jeunes, de délinquance, de grossesses en bas âge. D'autre part, stimuler le départ des jeunes constitue pour beaucoup une sorte de rite de passage chargé d'affects qui engendre une multitude d'inquiétudes pour les parents, qui redoutent de ne jamais les voir revenir. Le départ est alors synonyme d'une situation douloureuse et empreinte de sentiments contradictoires.

De leur côté, les jeunes doivent concilier une variété de discours équivoques tant sur la mobilité que sur les vertus de la vie métropolitaine, transmis d'abord dans le récit familial. Parfois indécis quant à la double image de la France (productrice de promotion socioprofessionnelle ou, inversement, génératrice de ségrégation raciale et de précarisation sociale), les plus jeunes sont sans cesse confrontés à différents « sons de cloches » (Favre 2005 : 5) de l'opinion martiniquaise.

Paradoxalement, le retour, bien que souvent espéré, vient généralement chambouler toute la dynamique familiale. Lorsque la famille se sent lésée par le retour d'un des siens, le « retourné » ressentira probablement sa première expérience d'exclusion. Pour théoriser cette forme d'exclusion qu'expérimentent plusieurs retournés, Johnson (1989) (cité par Gilroy, 2010 [1993] : 189) relate qu'ils se sont mutés en « cultural parias » une fois de retour dans leur communauté. Certains en imputent la cause à leur conduite arrogante (Bovenkerk 1981), d'autres à la forte compétition sur le marché du travail (Bryce-Laporte *et al.* 1982). Or, nos conclusions incitent à porter une attention particulière aux tensions familiales générées par le retour.

Si le départ d'un membre vers « l'autre côté », c'est-à-dire une séparation, constitue un moment d'éclatement familial, son retour peut lui aussi en être un, comme le laisse entendre Marielle : « *Avoir un membre de la famille qui a longtemps vécu à l'étranger, surtout dans l'Hexagone, qui revient, qui critique le mode de vie de ses parents, cela crée des conflits au sein même du cercle familial.* » L'à-propos de cette observation nous

permet de nous aventurer au cœur du nœud relationnel provoqué par le retour : le comparatisme à relents d'ethnocentrisme.

Outre cette propension des migrants de retour à comparer, c'est davantage le ton de supériorité réifiant le modèle français comme détenteur du monopole de production du Bon, du Beau et du Vrai qui avive le jugement défavorable à l'égard des « débarqués ». À cet égard, Bovenkerk constate que « [...] there were a lot of stereotypes pertaining to the returnees, particularly about their arrogant conduct » (1981). L'acceptation locale des référents venus de la République centralisatrice de normes ne fait plus l'unanimité. On ressent la comparaison comme une attaque personnelle. Celui qui revient se bute à une communauté plus enorgueillie de ses spécificités culturelles, de ses normes sociétales et de ses valeurs familiales :

La personne a perdu l'habitude de la vie de famille telle qu'on l'entend ici. Les gens se mettent à l'écart et critiquent le pays, c'est une grande désillusion et c'est le lot de chaque famille. Lorsqu'un oncle ou une tante va critiquer en disant que là-bas c'était mieux, il faut gérer une crise, la discussion s'envenime. Ça devient un conflit au sein de la famille (Johanna, non-migrante de 27 ans).

L'accent sur « l'ici », « le pays » Martinique, et sa contrepartie, le « là-bas » soit l'Autre pays, la France, évoquent la distanciation de deux univers distincts. De plus, la principale raison formulée quant à la mise à l'écart du cercle familial, soit l'incessante comparaison, fut maintes fois réitérée par nos informateurs locaux. Marielle précise : « *Souvent, les critiques qu'ils formulent, ils les formulent à leur famille. Quand ils reviennent pour rester, ils ne se sentent pas bien accueillis alors qu'ils pensaient arriver chez eux.* » Or, insistons sur la notion de durabilité du retour. En effet, ce sont les installations durables qui sont décrites comme à même d'envenimer le climat familial.

Le retour durable comme déclencheur de rivalités familiales

Un discours largement répandu traite de la distinction entre l'accueil réservé à celui qui revient de façon temporaire ou permanente. Se profile une série de comportements et d'attitudes selon le type de retour, et c'est le retour à long terme, en tant que générateur de tensions familiales, qui se révèle véritablement problématique. En effet, ceux qui revenaient en vacances à la Martinique chérissaient le moment des retrouvailles, la légèreté et les attraits tropicaux de l'archipel caribéen qui correspondaient peu ou prou à l'imaginaire qu'ils en avaient conservé. « *En vacances, tout le monde te veut* », se remémore Nina. « *Dès qu'ils sentent que tu es venu*

pour habiter, on te ferme la porte au nez. » Un certain effet de repoussoir s'exerce au sein du cercle familial dès lors que le retour acquiert un certain caractère de longévité.

Quand c'est les vacances, ça se passe toujours bien. C'est quand tu reviens pour habiter, les gens ont tendance à te demander: qu'est-ce que tu es revenu faire ici? Tu es parti, tu n'as plus de place. C'est partout, dans toutes les familles. Ils ont toujours tendance à penser que tu reviens pour prendre leur place ou pour prendre quelque chose (Nina, 56 ans, 18 avril 2011).

La réinsertion au cœur de la dynamique familiale implique chaque membre de la parentèle qui, souvent, perçoit le retourné comme un rival. C'est d'ailleurs ce que nous indique Le Gall dans son tour d'horizon de la famille transnationale, où « [l]es relations peuvent être empreintes de compétition, notamment entre les personnes qui ont migré et celles restées au pays d'origine » (2005). Une redéfinition de la place de chacun des membres de la famille s'impose alors, particulièrement dans les premières phases du retour. Aussi, celui qui revient avec le désir plus ou moins avoué de réjouir parents et amis est d'ordinaire saisi par les antagonismes et démêlés familiaux qui succèdent à son arrivée.

Étranger dans son pays

Revenir peut constituer un processus douloureux, sans fin réelle et souvent mal compris par ceux qui sont restés au pays. Peut alors s'ensuivre une période de distanciation au cours de laquelle le retourné se sent à nouveau étranger ou « in-between, as their transnational circuits of mobility both make them flexible as well as bi- or multi-national in affiliation » (Conway et Potter 2009 : 14).

À ce titre, le récit de vie d'Honoré est certainement l'un des plus démonstratifs de ce sentiment d'altérité et de déception à la suite de son retour. À chacune de nos rencontres, le Martiniquais de 77 ans fera part de son désir de repartir en métropole afin de retrouver les siens, ses « vrais amis », sa « vraie » famille. À 20 ans, il fit la « Grande traversée », 11 jours de bateau, pour rejoindre le continent. Lorsqu'Honoré, revenu depuis 1985, raconte son enfance, il relate les souvenirs heureux d'une époque où la famille élargie et les voisins s'entraidaient, étaient travailleurs, solidaires et autosuffisants. À posteriori, Honoré estimera la deuxième période de sa vie en métropole (de 1954 à 1985) comme une véritable réussite, contrairement à son retour, qu'il considère comme une défaite. Aujourd'hui, il se bute à de multiples incompréhensions de la société martiniquaise : « *Leur façon de vivre ne me plaît pas. Je n'ai rien à faire ici. Ce fut un sacrifice énorme de revenir, la plus grosse connerie que j'ai*

faite. » Aujourd'hui veuf, Honoré souffre de solitude, ses filles ainsi que quatre de ses frères et sœurs étant demeurés en métropole.

Un détachement semblable se révèle chez les autres enquêtés qui ont entretenu peu de relations avec leurs proches demeurés *in situ*. Le non-maintien de liens fréquents et de multiples va-et-vient sont corrélés à l'intégration à l'environnement français et à la valeur positive attribuée à l'assimilation. Honoré dit éprouver énormément de difficultés à se réinsérer dans l'environnement familial qu'il avait originalement quitté, alors que ces complications ne figurent pas dans son récit de vie métropolitaine :

Dans ma famille, ils disent : « Tu as toujours gardé ton esprit militaire ». Ici, avec cet esprit-là, c'est très dur. Aujourd'hui, je ne peux pas dire que je suis intégré. Je suis à l'écart parce que j'ai ma façon et je préfère être avec des métros [soit des métropolitains (blancs de métropole)] plutôt qu'avec le frère antillais. J'ai deux frères ici. S'ils restent 15 jours sans me voir, ils disent : « Ah, je croyais que tu étais parti en métropole », tu vois un peu ? La famille en Martinique, ce qui est malheureux, c'est qu'elle s'étire, y'a des scissions (Honoré, 77 ans, 12 mars 2011).

Ce passage exprime les difficultés à renouer avec les codes et normes de la société locale, ce qui peut se manifester par une incommunicabilité sur le plan familial. Devant ces contrariétés évoluant parfois en tensions, voire à l'éclatement familial, certains s'isolent ou auront tendance à évoluer dans des réseaux sociaux parallèles, tel que l'indique Honoré, tandis que d'autres décideront tout bonnement de repartir en France métropolitaine. On constate par ailleurs un détachement semblable chez les autres enquêtés qui ont entretenu peu de relations avec leurs proches demeurés *in situ*. Ceux ayant entretenu des liens à distance, bien souvent par l'entremise des NTIC, ceux ayant entrepris de faire régulièrement la navette entre l'île et le continent semblent avoir plus de facilité à réintégrer leur cercle familial et jouir d'une meilleure intégration socioprofessionnelle. Or, même chez ceux qui initialement pensaient y revenir comme des poissons dans l'eau, les premiers temps d'intégration sont toujours marqués d'une période de transition.

D'emblée, le décalage identitaire induit par le retour est marqué par un sentiment d'ambivalence entre un double système de valeurs, mais également de deux modèles conjugaux, parentaux et familiaux : ceux des familles créoles et européennes. Ces deux configurations diffèrent, comme l'atteste le profil des ménages des originaires des DOM résidant en métropole, comparable aux ménages métropolitains. Les familles antillaises monoparentales sont en effet moins fréquentes en métropole, soit de 14 % comparativement à 22 % dans les DOM (Abdouni et Fabre 2012). De plus,

la famille antillaise se particularise par une matrifocalité résidentielle et une cohabitation intergénérationnelle concernant essentiellement les natifs martiniquais « locaux » : « 65 % des natifs et 47 % des natives non migrant-e-s cohabitent ou voisent avec au moins un membre de leur famille ou de celle de leur conjoint-e » (Lefaucheur et Brown 2011 : 16).

Le couple et les enfants au cœur du retour

Les récits biographiques des retournés témoignent de l'existence concomitante de phénomènes de *parentalité transnationale* et de *parenté transnationale* tels que décrits par J. Le Gall (2005). En effet, nos observations ont permis de détailler l'expérience de ces « mères à distance », particulièrement nombreuses parmi celles parties avec l'aide du BUMIDOM. C'est le cas de Nina qui, à 19 ans, donne naissance à un enfant de père inconnu. La jeune mère partit en France avec le BUMIDOM pour assurer l'avenir de l'enfant en le laissant à sa mère et en fuyant les tensions familiales qu'avait occasionnées cette naissance. À ce sujet, plusieurs reconnaissent être partis pour fuir les contraintes familiales ou les conditions socioéconomiques difficiles. D'autres, comme Marlène ou Gisèle, âgées de 62 ans, sont parties en bas âge (respectivement à 8 et 12 ans) à Paris accompagnées de leurs frères et sœurs, leurs mères ayant laissé sur place conjoint et enfants pouvant se débrouiller seuls. Frères et sœurs ont alors évolué séparément. Aussi certains ressentent à leur retour ce décalage intragénérationnel creusé par les années et peinent à se reconnaître au sein de leur parentèle une fois de retour : « *On n'a pas les mêmes façons d'agir, de réagir, les mêmes repères. Ma sœur a toujours vécu en Martinique, elle n'a pas la même mentalité que moi. Elle est catho, va à la messe. Elle a la culture antillaise* », explique Marlène.

L'autre cas de figure inhérent à la parentalité transnationale, soit la migration des enfants, s'exprime également dans certaines histoires de vie recensées. Prenons l'exemple de Léon qui se réinstalla à la Martinique durant plus 12 ans pour finalement remigrer en France en 2007 :

Je n'avais pas eu un parcours scolaire brillant. Donc, en 1972, ma mère a décidé de m'envoyer en métropole chez ma tante. Je suis arrivé là-bas, j'avais 15 ans. C'était un vrai arrachement à la terre. Ce n'était pas un choix de ma part. J'ai dû pleurer de Fort-de-France à Paris (Léon, 54 ans, 15 juin 2011).

Il est aussi intéressant de constater une superposition de ces deux cas de figure. Tout comme dans l'histoire de Nina, séparée de son fils demeuré au pays lors de l'immigration initiale, nous constatons que beaucoup de migrants de retour avec des enfants en bas âge les voient aujourd'hui

repartir faire leurs études en métropole. Cette appréhension est présente chez la majorité des mères interviewées : « *Bientôt, je serai toute seule, ma plus jeune va partir en métropole. En faire un c'est pareil qu'en faire dix. Mais bon elle est née là-bas, elle connaît et elle a trois frères là-bas.* » (Nina, 56 ans, 18 avril 2011).

À l'instar des individus migrant dans un nouvel espace national, les migrants de retour peuvent eux aussi ressentir un état de vulnérabilité familiale, surtout lorsqu'ils reviennent en couple ou avec des enfants. En effet, plusieurs ont confié des problèmes conjugaux, voire la séparation définitive du couple (en majorité mixte), au moment du retour. De plus, lorsque les enfants sont impliqués dans la séparation des parents et que l'un d'eux remigre, on assiste à une réelle désintégration de la parentèle.

À titre d'exemple, lorsque Léon retourna à la Martinique avec sa femme, Guadeloupéenne née en France, ainsi que ses deux filles, il multiplia les « petits jobs » ainsi que les disputes concernant le désir de sa femme de repartir en territoire hexagonal. Ce qui se produisit. Il divorça et vit sa femme repartir avec les enfants. Près de 10 ans plus tard, tiraillé entre deux eaux, il repartit en 2004, mais demeure ambivalent entre deux lieux d'appartenance, deux familles qu'il n'arrive pas à concilier. Seul Pierre, 52 ans, revenu depuis 5 ans après avoir résidé en France de 1972 à 2004, demeure intraitable sur la question : « *Ici, je suis chez moi, ma femme aimerait repartir, par contre.* » Il n'est donc pas surprenant que la décision de rebrousser chemin ou de rester est un facteur de déclenchement de conflits au sein des couples, particulièrement lorsque le conjoint est étranger à la Martinique.

De plus, on voit apparaître une confrontation entre deux cultures parentales impliquant différentes valeurs affectives et morales qui peut provoquer « des tiraillements importants dans [les] relations parents/enfants » (Ponce 2007 : 137) et une prise de position critique quant au fonctionnement familial local, comme l'affirme Véronique, revenue depuis seulement 2 ans, qui se dit choquée du comportement parental « antillais », qu'elle qualifie de « laisser-aller » ou de « laxiste » :

Moi, quand je suis arrivée, j'ai trouvé ça aberrant la manière dont on éduque les enfants. Alors, quand je suis arrivée, avec mes frères et sœurs, c'était tout le temps la guerre : de quoi tu te mêles, tu viens d'arriver. Et puis ma grande sœur, elle était de mon côté puisqu'elle aussi a vécu là-bas aussi. Elle trouvait que ce n'était pas normal (Véronique, 61 ans, 10 mai 2011).

De surcroît, Jeanne, migrante de retour de 55 ans revenue dans l'archipel de sa jeunesse après la mort de son mari métropolitain et à la suite de la maladie de sa mère en 2003, accuse les Martiniquaises d'être trop permissives avec leurs fils ou d'éduquer les filles « à servir ». Elle ajoute :

« Quand je dis ça, on me regarde comme si j'étais une extraterrestre. C'est une réalité. On se fâche souvent avec moi. »

L'intégration à la vie métropolitaine entraîne pour la plupart des enquêtés une perception plus stricte du modèle de parenté nucléaire et de monogamie conjugale. En processus d'adaptation, certaines familles peuvent donc subir le contrecoup en matière de valeurs relatives à l'éducation des enfants, à l'identité conjugale et aux rôles « genrés » parfois très différents de ceux de leur propre modèle. En effet, la situation migratoire peut affecter et réagencer les capacités des parents à transmettre leurs valeurs à leurs enfants et engendrer des problèmes au niveau de la transmission intergénérationnelle (Kahn 2005).

Conclusion

Notre étude ethnographique a révélé que le vecteur familial est un aspect incontournable de l'insertion des migrants de retour martiniquais. Le retour à caractère durable, en tant que moment de la trajectoire migratoire de ces migrants « intérieurs », s'accompagne d'une renégociation des normes et des pratiques familiales (incluant des valeurs conjugales, éducatives et relatives au genre) entre les membres de la famille demeurés sur place et les « retournés », mais également au cœur de la parentèle revenue en terre d'origine. De plus, si la famille apparaît comme le principal moteur dans la décision de revenir s'installer aux pays (principalement pour les femmes de notre étude), une majorité de retournés martiniquais ont néanmoins exprimé que la principale difficulté rencontrée durant leur installation consistait à renouer avec les codes familiaux de la société locale. Les récits de vie des retournés témoignent en effet de querelles et de disputes ayant trait à la recomposition familiale rendant difficile leur réadaptation dans leur « pays natal » et menant parfois à la décision de remigrer en France. D'ailleurs, il apparaît très clairement que plus les familles conservent des liens au loin, notamment via les NTIC ou les aller-retour fréquents, plus elles conserveront une attitude d'ouverture et de modestie, et plus les migrants de retour faciliteront leur réintégration au sein du cercle familial.

D'autre part, nous avons mentionné la prolifération des études sur les dynamiques migratoires (et circulatoires) dans l'espace caribéen. Or, la Martinique (ainsi que les autres DOM français) est la plupart du temps perçue comme un substrat de la nation française et très rarement comprise dans sa réalité en tant que société antillaise quand vient le temps d'aborder les dynamiques contemporaines de cette nation. Nous espérons que ce déplacement de perspective permettra de rompre à l'avenir avec un entendement trop polarisé et linéaire de cette forme de phénomène

migratoire qui caractérise trop souvent ces espaces micro-insulaires intégrés dans la République française. Somme toute, une lecture plus personnalisée relative à l'histoire familiale des retournés renseigne sur la production de nouvelles figures de l'altérité, la complexification des itinéraires de mobilité à géométrie variable – à la fois intranationales, mais aussi transnationales. Et force est de constater que dans ces sociétés reproduites par le mélange et le brassage, nous remarquerons de plus en plus de créolisation de leurs modèles familiaux.

Notes

1. On constate en effet une « faiblesse des relations intra-caribéennes » (Nicolas 2001), soit des connexions « régionales » soit avec les autres îles de la mer Caraïbe et une dynamique circulaire essentiellement bilatérale et non multipolaire ou internationale. De plus, excepté l'existence d'une association franco-antillaise à Londres, la présence de migrants des DOM antillais en dehors du territoire hexagonal apparaît peu significative, sinon non documentée.
2. Ce qui nous éloigne de la tendance économiciste dans la littérature sur les familles transnationales à focaliser sur les « remmitances », soit les flux d'argent et d'aide matérielle engendrés par la dispersion de la famille. Ici, notons simplement que cet aspect a trouvé très peu d'écho et n'a pas du tout été mis en relief dans nos entretiens, à l'exception d'une non-migrante racontant que généralement, c'est plutôt la famille restée à la Martinique qui doit aider ses proches émigrés en métropole que le contraire.
3. En ce sens, dans la structure d'organisation familiale martiniquaise, les femmes sont des mères avant tout. En outre, plusieurs, comme Giraud (1997), témoignent de la coexistence de deux régimes sexuels distincts dans les sociétés antillaises : les hommes sont mus par le principe de réputation qui permet, voire encourage, le multi-partenariat masculin, tandis que les femmes sont soumises au principe de respectabilité, incitant les Antillaises à afficher la fidélité conjugale.
4. Ajoutons l'apparition de nouveaux vocables recensés en cours de terrain tels que « Neg'zagonaux » ou « Euro-Blacks » qui témoignent d'une volonté de distinguer l'Autre.
5. Soit : « La poutre maîtresse de la case » (Cabort-Masson 1998 : 103), telle une image idéalisée de ces mères « mâles femmes » fortes et autoritaires, endossant le rôle masculin dans une société où le père est souvent absent, que les anthropologues ont qualifiée trop aisément de société matriarcale ou matrifocale.

Bibliographie

- Abdouni, S. et E. Fabre, 2012. *365 000 Domiens vivent en métropole*. Direction régionale de La Réunion-Mayotte, n° 1389, février. <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1389/ip1389.pdf> [consulté le 1^{er} avril 2013].
- Åkesson, L., J. Carling et H. Drotbohm, 2012. « Mobility, Moralities and Motherhood: Navigating the Contingencies of Cape Verdean Lives », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 38, n° 2, p. 237-260.
- Ambrosini, M., 2008. « Séparées et réunies : familles migrantes et liens transnationaux », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 24, n° 3, p. 79-106.

- Amiriaux, V., 1999. « Les limites du transnational comme espace de mobilisation », *Cultures & Conflits*, n° 33-34, <http://conflits.revues.org/167>, [consulté le 29 novembre 2013].
- Arsenault, S., 2009. « Pratiques familiales transnationales : le cas des réfugiés colombiens au Québec », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 33, n° 1, p. 211-227.
- Bertaux, D., 1981. *Biography and Society: the Life History Approach in the Social Sciences*. Londres, Sage Studies in International Sociology, vol. 23.
- Bovenkerk, F., 1981. « Why Returnees Generally do not Turn out to Be "Agents of Change": the Case of Suriname », *New West Indian Guide/Nieuwe West-Indische Gids*, vol. 55, n° 1, p. 154-173.
- Bryce-Laporte, R. S., W. F. Stinner et K. De Albuquerque, 1982. *Return Migration and Remittances: Developing a Caribbean Perspective*. Research Institute on Immigration and Ethnic Studies, Smithsonian Institution.
- Cabort-Masson, G., 1998. *Martinique, comportements et mentalité*. St-Joseph, VDP.
- Calmont, A., J. Daniel, D. Destouches, M. Giraud et M. Marie-Luce, 2008. *La Martinique et la Guadeloupe, terres d'immigration et d'émigration*. ACSE.
- Cassarino, J.-P., 2004. « Theorising Return Migration: the Conceptual Approach to Return Migrants Revisited », *International Journal on Multicultural Societies*, vol. 6, n° 2, p. 253-279.
- Célestine, A., 2009. *Mobilisations collectives et construction identitaire: le cas des Antillais en France et des Portoricains aux États-Unis*. Doctorat, IEP de Paris, Paris.
- Célestine, A., 2004. *La "Troisième Île" en question: enquête sur la notion de communauté antillaise*. Mémoire de DEA, IEP de Paris, Paris.
- Condon, S., 2000. « Migrations antillaises en métropole. Politique migratoire, emploi et place spécifique des femmes », *Les cahiers du CEDREF*, Centre d'enseignement, de documentation et de recherches pour les études féministes (n° 8-9), p. 169-200.
- Constant, F., 1987. « La politique française de l'immigration antillaise de 1946 à 1987 », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 3, n° 3, p. 9-30.
- Constant, A. et D. S. Massey, 2002. « Return Migration by German Guestworkers: Neoclassical Versus New Economic Theories », *International Migration*, vol. 40, n° 4, p. 5-38.
- Conway, D. et R. Potter, 2009. *Return Migration of the Next Generations: 21st Century Transnational Mobility*. Farnham: Ashgate Pub Co.
- Dorlin E., 2007, *Black Feminism: anthologie du féminisme africain-américain*, 1975-2000, Paris, L'Harmattan.
- Dustmann, C., 2008. « Return Migration, Investment in Children, and Intergenerational Mobility: Comparing Sons of Foreign- and Native-Born Fathers », *Journal of Human Resources*, vol. 43, n° 2, p. 299-324.
- Elias, N. and Scotson, J. (1965) *The Established and the Outsider: A Sociological Enquiry into Community Problems*, Frank Cass, London.
- Fanon, F., 1952. *Peau noire, masques blancs*. Paris, Éditions du Seuil.
- Favre, A., 2005. « Les représentations d'aujourd'hui et de demain sur la migration et la vie en métropole », *Études caribéennes*, n° 3, <http://etudescaribeennes.revues.org/633>, [consulté le 29 novembre 2013].
- Gilroy, P., 2010 [1993]. *The Black Atlantic: Modernity and Double Consciousness*. Cambridge, MA, Harvard University Press.

- Giraud, M., 2002. « Racisme colonial, réaction identitaire et égalité citoyenne: les leçons des expériences migratoires antillaises et guyanaises », *Hommes et migrations*, vol. 237, p. 40-53.
- Giraud, M. 1999. « Une construction coloniale de la sexualité ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 128, n° 1, 46-55.
- Guillemaut, F. 2013. « Genre et post-colonialisme en Guadeloupe », *Asylon(s)*, n° 11. <http://www.reseau-terra.eu/article1280.html>, [consulté le 29 novembre 2013].
- Haas de, H. et C. M. Fokkema, 2011. « The Effects of Integration and Transnational Ties on International Return Migration Intentions », *Demographic Research*, vol. 25, p. 755-782.
- Kahn, E., 2005. *Perspectives de parents en union mixte sur la transmission linguistique intergénérationnelle*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- King, R. et A. Christou, 2007. *Cultural Geographies of Counter-Diasporic Migration: the Second Generation Returns 'Home'*. University of Sussex, Sussex Migration Working Paper, n° 45.
- Lefaucheur, N. et E. Brown, 2011. « Relations conjugales et configurations parentales à la Martinique », *Politiques sociales et familiales*, n° 106, p. 9-23.
- Le Gall, J., 2005. « Familles transnationales. Bilan des recherches et nouvelles perspectives », *Diversité urbaine*, vol. 5, n° 1, p. 29-42.
- Marie, C. V., 2002. « Les Antillais en France: une nouvelle donne », *Hommes et migrations*, n° 1237, p. 26-39.
- Murdoch, H. A., 2007. « Narrating Metropolitan Caribbean Communities – Gender, Diaspora, Identity » *Inter-cultural studies*, Australie, University of Newcastle. Vol. 7, p. 53-65.
- Nicolas, T., 2001. « La circulation comme facteur d'intégration nationale et d'« hypo-insularité »: le cas des Antilles françaises », *Les Cahiers d'outre-mer. Revue de géographie de Bordeaux*, vol. 54, n° 216, p. 397-416.
- Olesen, H., 2002. « Migration, Return, and Development: an Institutional Perspective », *International Migration*, vol. 40, n° 5, p. 125-150
- Ponce, C. E., 2007. *Parcours d'intégration sociale des réfugiés. Les Salvadoriens dans le secteur Hull de Gatineau*. Mémoire de maîtrise, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais.
- Rachédi, L., J. Le Gall et V. Leduc, 2010. « Réseaux transnationaux, familles immigrantes et deuils », *Lien social et Politiques*, vol. 64, p. 175-187.
- Rallu, J. L. 2003. « L'étude des migrations de retour: Données de recensement, d'enquêtes et de fichiers », *Démographie: analyse et synthèse*, vol. 4, p. 199-209.
- Sainte-Rose, P. L., 1983. *Le jeune Antillais face à la migration*. Paris, Éditions caribéennes.
- Vatz-Laaroussi, M. et C. Bolzman, 2010. « Présentation: Familles immigrantes et réseaux transnationaux: des articulations théoriques aux stratégies politiques », *Lien social et Politiques*, n° 64, p. 7-25.
- Vatz-Laaroussi, M., L. Rachédi et D. Helly, 2008. « Des ruptures migratoires à la transmission familiale, un espace de production sociale », in *L'Interdisciplinaire* (éd.), *Familles migrantes au gré des ruptures: tisser la transmission*. Lyon, Psychologie(s), p. 16-35.

Wimmer, A. et N. Glick Schiller, 2002. « Methodological Nationalism and Beyond: Nation-State Building, Migration and the Social Sciences », *Global networks*, vol. 2, n° 4, p. 301-334.

Zobda-Zebina, M., 2008. « Dancehall aux Antilles, rap en France hexagonale ou la quête d'un idéal républicain de citoyenneté », *La revue des musiques populaires*, vol. 6, n° 1-2, p. 47-59.